

Projet de ferme biologique intégrée à Djéli-mael, Cercle de Yélimané, Mali

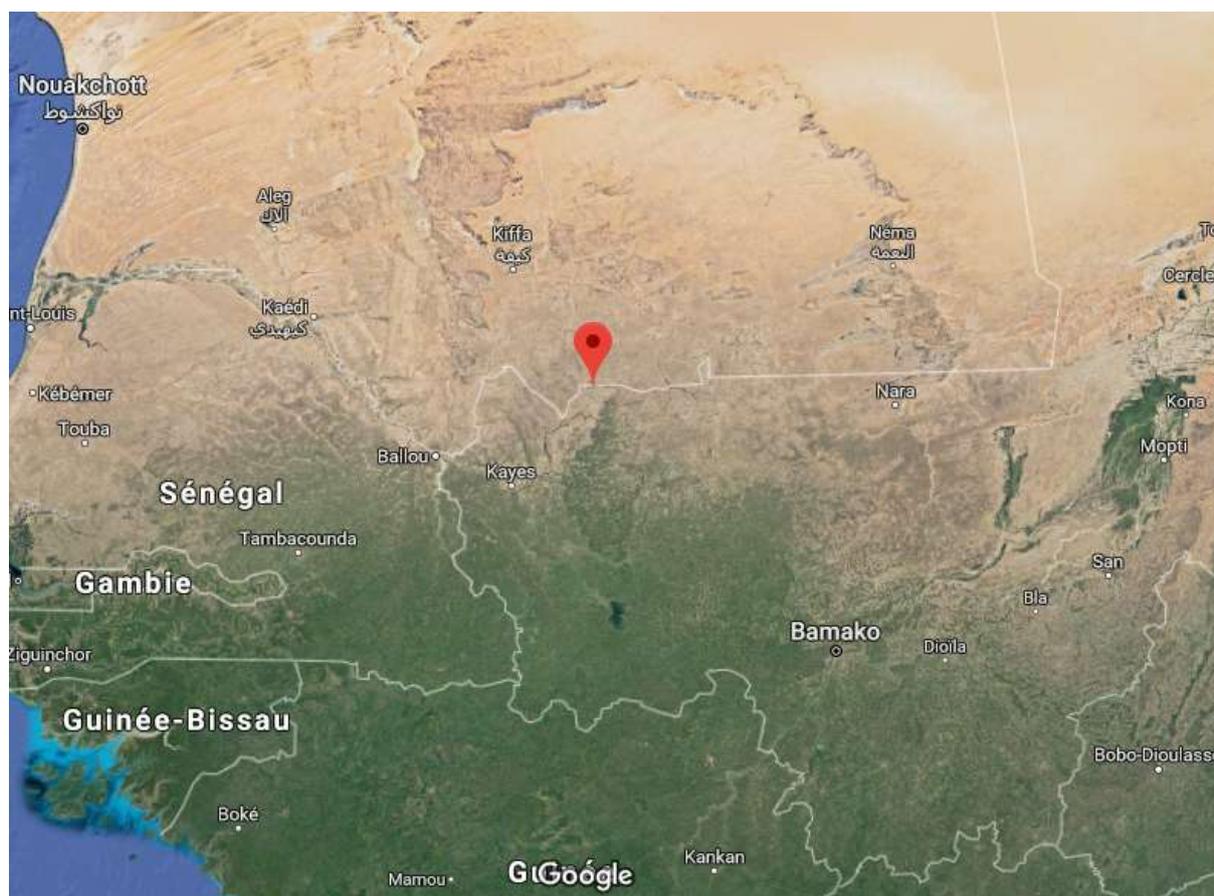
Mali

ADABE & CEPAZE

L'Association ADABE dispose d'un terrain de 15 Ha. Le CEPAZE l'a aidée à monter le projet, à tracer un plan du terrain et à chercher des financements : 4 ha pour l'agriculture biologique et une ferme, 2 Ha pour l'arboriculture, 1 ha pour la pisciculture et 8 ha pour l'élevage.

1. Contexte

- Eléments de diagnostic de la zone d'intervention :
 - Zone aride



Village de Djeli-Mahe

- Principales caractéristiques socio-économiques ?

L'agriculture est la principale source économique de cette région. La rareté des fruits et légumes de qualité, à des prix qui ont littéralement flambé en 2012, explique l'insuffisance alimentaire entraînant malnutrition chronique et risque de famine pendant la période de « soudure »,

mortalité infantile et réduction de la capacité de travail des adultes, tout particulièrement en 2012 et 2017.

- Problématique de la zone justifiant une intervention :

Djelimaël se situe en zone sahélienne très aride, caractérisée par une pluviométrie faible (400 à 500 mm par an), en baisse régulière depuis ces vingt dernières années, les températures atteignant les 50°C. Le projet se place dans le nouveau contexte climatique qui affecte sévèrement l'environnement. Cette situation se traduit par une saison des pluies de plus en plus courte et une mauvaise répartition des eaux avec, comme conséquence, une perturbation des activités agricoles. Les principales difficultés sont : l'insuffisance de formation en techniques de maraîchage et de préservation des sols, de gestion, absence de moyens matériels.

2. Projet/programme

- Partenaires : La coopérative SCII, Soninkara
- Objectifs :

L'objectif général du projet est de contribuer au développement socio-économique du village de DJELIMAËL par la création d'une unité de production agricole biologique intégrée et de commercialisation dans la commune de Guidimé et les environs.

Il a comme objectifs spécifiques :

- d'accroître les rendements par 2 ou 3 et d'améliorer la qualité des produits grâce à une production « bio »
 - de rendre 35 femmes et 10 hommes économiquement et socialement autonomes par les revenus issus du maraîchage
 - de régénérer la fertilité des sols grâce à des fosses à compost utilisant les végétaux sur place, le fumier concentré sur le parc à bestiaux à proximité du périmètre de maraîchage et grâce aux arbres plantés pour abriter les cultures du vent et du soleil, ainsi que les arbustes utilisés comme insecticide pour éviter le recours aux pesticides polluants
 - de réduire de 3 heures le temps de travail grâce aux kits d'irrigation
 - à plus long-terme d'améliorer la santé grâce à une alimentation bio diversifiée, laissant une grande place aux fruits et légumes.
- Résultats attendus :
 - Une augmentation de la production maraîchère
 - Des revenus pour les femmes et une meilleure équité femme/homme dans la gestion des initiatives de développement et dans le partage des bénéfices.
 - Une amélioration de la santé grâce à une alimentation bio
 - Une diminution du travail grâce à l'irrigation goutte à goutte
 - Une régénération durable de la fertilité des sols.



- Description de l'action :

Ce projet se décline en 3 volets pour faciliter le financement. Sur les 15 ha dont dispose l'association, 4 ha seront dévolus au maraîchage et aux locaux pour le gardien et le stockage des légumes et fruits, 2 ha à des arbres fruitiers qui feront de l'ombre sur les produits maraîchers, 7 ha seront réservés à l'élevage qui alimenteront les 8 fosses à compost prévues.

- Bénéficiaires : 35 femmes et 10 hommes
- Budget : 64 000€
 Détail du financement : Financement obtenu à ce jour: 12500€ (CR IDF) et FORIM: 11000 €. L'association a versé 3000 €. Le FORIM a financé une partie et le Conseil régional d'Ile de France, bien qu'ayant accepté le financement, tarde à verser les fonds.
- Premiers résultats : Aujourd'hui les activités suivantes ont déjà été réalisées avec le courage de son Président et de la coopérative locale MCII :
 - Deux forages, mais ils sont insignifiants pour irriguer les 4 ha en goutte à goutte (forage 1 : 1.7m³/h. forage 2 : maximum 3m³/h) au lieu de 180m³/jr.
 - Installation d'un réservoir d'eau de 10m³.
 - Construction de deux locaux (pour le gardien et l'agent d'exploitation) et un magasin de stockage en terre crue. Dans la mesure où ces constructions sont en terre crue, elles sont situées près du village pour le cas où la saison des pluies causerait des inondations et une tente a été montée sur le périmètre pour la protection des cultures et des panneaux solaires.
 - Pompe solaire, acquisition et installation d'un système goutte à goutte sur un demi-hectare
 - Des semences ont été semées
- Quels sont les moyens humains (personnes impliquées) ? Les 45 membres de la coopérative, et les membres de l'association, essentiellement son Président.

3. Pour en savoir plus

Nom et contact de la personne de référence (chef de projet ou coordinateur) :

Laurette Gosso : laurette.gosso@free.fr

Site web : <https://www.cepaze.org/page/266690-ferme-biologique>

4. Pour la suite du projet...

Les activités suivantes restent à réaliser (pour un montant de 37 500€):

- Installation d'un système goutte à goutte pour 3,5 ha restants.
- un camion ou camionnette frigorifique pour la livraison des produits, les femmes membres de la coopérative étant chargées de la commercialisation..



- Quels sont les points à améliorer ?

Le grillage tenu par du bois mort s'est effondré. Reconstruction de la clôture en piquets métalliques.

Le FORIM a financé une partie et le Conseil régional d'Ile de France, bien qu'ayant accepté le financement, tarde à verser les fonds. Le financement du CR Ile de France et d'autres financements pour pouvoir mettre en place les 4 ha de maraîchage.

- Quelles perspectives dans l'avenir ?

Ce projet permettra à la population qui avait quitté Djelimaël, faute d'espoir de débouchés, pour se rendre à Bandiougoula, de revenir s'y installer. Dès septembre, des pastèques vont produire, suivies de concombres et de salades, pour des productions toute l'année.

5. Quels sont les autres problèmes sur la zone ?

La divagation des animaux et les bergers qui doivent être sensibilisés aux dommages occasionnés par leur bétail.

Les problèmes d'enclavement (absence de routes).

